

AVIS

Réf. : AT.18.32.AV

Date d'approbation : 27/04/2018

Extension d'une exploitation avicole à WASSEIGES

DONNEES INTRODUCTIVES

Demande :

- Type de demande : Permis unique
- Rubrique : 01.24.01.02.03
- Demandeur : sprl d'Aux Bâtis
- Auteur de l'étude : Groupe AEP scrl
- Autorité compétente : Collège communal

Avis :

- Référence légale : Art. R.82 du Livre I^{er} du Code de l'Environnement
- Date de réception du dossier : 28/03/2018
- Délai de remise d'avis : 60 jours
- Portée de l'avis :
 - Qualité de l'étude d'incidences sur l'environnement
 - Objectifs du projet conformément aux objectifs définis par l'art.1^{er}§1^{er}, alinéa 2 du CoDT
- Audition : 10/04/2018

Projet :

- Localisation : Au sud-est de Meeffe, sur la N652
- Situation au plan de secteur : Zone agricole
- Catégorie : 8 - Permis liés à l'exploitation agricole

Brève description du projet et de son contexte :

La demande porte sur la construction et l'exploitation de deux nouveaux poulaillers d'engraissement venant en extension d'une exploitation avicole et bovine. La demande porte la capacité totale d'élevage à 170.000. places de volailles.

1. AVIS**1.1. Avis sur les objectifs du projet**

Le Pôle Aménagement du territoire émet un avis favorable sur le projet tel que présenté.

Le Pôle relève que le projet consiste à étendre une exploitation agricole déjà existante. Il s'implante en zone agricole au plan de secteur et est relativement distant des habitations les plus proches.

Le Pôle insiste toutefois sur la mise en conformité des citernes à mazout présentes au sein de cette exploitation.

Il estime également qu'un renforcement des plantations existantes serait nécessaire en vue d'une meilleure intégration paysagère de cette exploitation.

Le Pôle encourage enfin le demandeur à poursuivre ses efforts en vue d'améliorer la performance énergétique de son exploitation.

1.2. Avis sur la qualité de l'étude d'incidences

Le Pôle Aménagement du territoire estime que l'étude d'incidences contient les éléments nécessaires à la prise de décision.



Samuël SAELENS
Président